



**JOURNEE OUTRE-MER, HOTEL DE VILLE DE PARIS,
LUNDI 19 NOVEMBRE 2007**

**Intervention de Monsieur Christian ESTROSI,
secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer**

Madame l'Adjointe au Maire de Paris, chère Anne HIDALGO,

Je vous remercie de l'accueil que vous réservez, conformément à la tradition, avec le Maire de Paris Bertrand DELANOE, à l'ensemble des maires des Outre-mer de France qui sont parmi nous cette année encore une fois.

Merci à Jacques PELISSARD, le formidable président de l'Association des Maires de France pour le dynamisme, l'énergie et surtout sa capacité à donner un espace à tous nos maires d'Outre Mer à l'intérieur de l'Association des Maires de France.

Nous savons combien ce sentiment d'éloignement, ce sentiment d'isolement quelque part au milieu de l'Océan Pacifique, de l'Océan Indien, de la Caraïbe, à Saint-Pierre et Miquelon, sont des sentiments qui font que, quelquefois, on a l'impression que l'on donne priorité à des maires de métropole qui auraient tout en matière de service public - ce qui n'est pas forcément toujours le cas d'ailleurs - et que l'on se dirait : après tout, ils sont loin, c'est moins prioritaire...

Je dois dire que pour le ministre de l'Outre-mer, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer que je suis, et qui s'exprime en tant que tel en cette journée de l'Association des Maires de France pour la première fois devant vous, c'est aussi un sentiment que j'ai ressenti quelquefois en allant à la rencontre de chacun.

Merci mon cher Jacques aussi d'avoir accepté, alors que je venais de proposer au président de la République et au premier ministre, que mon directeur de cabinet, le préfet Yves DASSONVILLE soit nommé

haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, de m'avoir confié en quelque sorte le préfet Nicolas DESFORGES, jusque-là directeur de l'Association des Maires de France, pour devenir mon nouveau directeur de cabinet.

C'est un choix que j'ai souhaité faire avec ton accord parce que je sais combien l'avenir de l'Outre-mer passera aussi peut-être et d'abord par chacune et chacun d'entre vous, Mesdames et Messieurs les maires.

Je sais combien le maire est le premier acteur de terrain, le premier interlocuteur de chacun de nos concitoyens, celui auprès duquel, en matière de cohésion sociale, en matière d'aménagement du territoire, en matière de développement économique, chaque fois qu'il y a aussi un sentiment d'angoisse, de détresse, un besoin de proximité de la part de chacun de nos concitoyens, c'est celui vers lequel on va.

Et pour le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, avoir à ses côtés pour diriger son cabinet un homme qui avait une telle expérience au sein de l'Association des Maires de France était aussi pour moi un gage de réussite, un gage de confiance et sans doute un lien encore plus fort avec chacune et chacun d'entre vous dans les missions qui sont les miennes et dans les missions qui sont les vôtres.

Je suis heureux d'avoir en la personne de Nicolas DESFORGES un homme de cette qualité, de cette compétence qui, j'en suis convaincu, nous renforcera déjà dans les liens qui sont les nôtres.

En quelques mois, j'ai essayé d'écouter, j'ai essayé de comprendre, j'ai essayé de parcourir le plus grand nombre de territoires. J'ai essayé d'aller au plus loin possible. Et je salue ce soir un certain nombre de maires dont les regards que j'ai croisés me sont déjà si familiers, de saluer tous les autres, de saluer tous vos présidents d'associations, vos présidents de syndicats, tous les représentants d'intercommunalités, les adjoints, les conseillers municipaux, ceux-là mêmes qui sont la première expression de la véritable démocratie locale telle que l'on peut la rencontrer sur chacun de nos territoires.

On a pour coutume de dire l'Outre-mer. Moi, je veux dire les Outre-mer. Vous savez, j'étais ministre de l'aménagement du territoire jusque là. Je mesurais déjà pour la Creuse, pour la Somme, pour l'Ariège, pour le Nord Pas de Calais, pour les territoires alpins ou les territoires pyrénéens, pour les territoires de Méditerranée ou les territoires d'Atlantique ou de la Manche, combien quelquefois on avait un sentiment d'éloignement par rapport à la capitale ; combien parler à un Savoyard avec le même langage que l'on pouvait parler à un Breton rendait quelquefois la compréhension difficile.

Et pour moi-même qui suis issu de cette terre des Alpes-Maritimes dont j'ai coutume de dire que c'est là où les Alpes naissent dans la Méditerranée, à la fois président d'un département avec une zone urbaine forte et densifiée sur le littoral, sa capitale Nice, et élu moi-même d'un petit village, conseiller général d'un village, de deux villages du parc national du Mercantour à quinze cents, deux mille mètres d'altitude, Saint Etienne de Tinée, Isola, Saint Dalmas... moi qui à la tribune de l'Assemblée nationale ai vu en vingt cinq ans défiler tant de ministres de gauche, de droite, qui me donnaient le sentiment lorsqu'ils parlaient de nos territoires, d'être si éloignés des préoccupations de l'ensemble de nos administrés, que ce que j'essaie de faire modestement, avec humilité depuis que m'a été confiée cette tâche par le président de la République, par le premier ministre, c'est d'abord d'essayer d'écouter celles et ceux qui exercent avec tant de dignité, tant de noblesse ces mandats de maires dans nos territoires des Outre-mer de France.

Et sincèrement, je veux vous remercier des leçons que vous m'avez déjà données, des leçons que j'ai reçues de votre part en me disant à mon tour, quand je monte à cette tribune du Sénat ou de l'Assemblée pour défendre des textes : Christian, pourvu qu'il soit

compris, pourvu qu'on ait le sentiment là-bas, au coeur de la Polynésie française, de Wallis et Futuna, de la Nouvelle Calédonie, de la Réunion, de Mayotte, de la Martinique, de la Guyane ou de la Guadeloupe ou de Saint-Pierre et Miquelon, pourvu que quelque part on comprenne un tant soit peu ce que tu es en train de proposer au nom du gouvernement français.

Sans doute les certitudes qui sont les miennes, pour beaucoup, sont encore très éloignées des réalités auxquelles vous êtes confrontés.

Je veux vous dire ce soir que je m'efforcerai d'aller à votre contact et à votre rencontre, pour essayer d'être le plus en phase avec vous au-delà de tous les débats idéologiques, philosophiques qui n'ont rien à voir avec l'action que l'on peut conduire sur chacun de nos territoires.

Je sais quel est votre engagement, je sais quels sont vos besoins, je sais quelle est la passion que vous mettez au service de ces besoins. Je sais tout ce qui vous fait défaut en matière d'équipements publics, en matière de santé de proximité, en matière d'éducation, en matière de couverture numérique, en matière de téléphonie mobile, en termes de formation supérieure. Je connais, je partage tout cela.

Je vais essayer modestement, le temps qui me sera offert par la démocratie, d'exercer cette si belle responsabilité qui est la mienne, d'y répondre.

Alors, oui, ces certitudes que je n'ai pas me permettent de réaliser combien on doit vous écouter et vous entendre, combien vous avez besoin d'être en confiance. Sachez que ma confiance, déjà, vous l'avez.

Et comme j'ai confiance en vous, l'Etat vous fait confiance. Je sais que notre travail reste grand, que nos dettes sont encore trop importantes, mais sachez que je ferai tout, tout pour que l'on vous respecte et que l'on réponde à vos attentes et à vos besoins.

Vous êtes dans vos communes ces premiers acteurs de la cohésion sociale, les piliers du fonctionnement de l'Etat et vous en assumez les contraintes avec une dignité et un sens des responsabilités admirables. Mieux que quiconque vous démontrez chaque jour qu'être maire, c'est non seulement un honneur mais c'est aussi une exigence et une abnégation.

Vous n'êtes pas seulement aux yeux de nos compatriotes le premier magistrat de la commune. Vous êtes dans leur coeur la première expression de

la République, de l'Etat et de l'autorité, leur incarnation la plus proche, leur représentation la plus visible, la plus connue, ceints de vos écharpes tricolores, quand retentit notre hymne national, quand vous célébrez le souvenir des Français morts pour la patrie, quand vous présidez les cérémonies patriotiques, quand vous avez la joie de marier nos concitoyens et quand vous devez prendre des décisions pour la sécurité ou la tranquillité publique, vous dites la souveraineté et l'unité du peuple français de manière à la fois concrète et si symbolique en même temps.

La République vous doit tant, car vous lui donnez tant ! Soyez assurés de mon profond attachement et de toute ma reconnaissance pour la noble mission que vous accomplissez. Vous êtes une immense fierté pour notre pays et je veux vous en remercier.

Mais vous remercier n'est pas là l'essentiel. Ce que je veux, c'est agir avec vous et pour vous au service de nos concitoyens, porter votre parole devant le gouvernement, devant le président de la République. Je sais tous les retards que nous avons, ensemble, à rattraper.

Vous avez choisi cette année pour vos ateliers les thèmes de l'environnement et du développement durables. Ces questions sont au coeur des priorités du président de la République. Et nous avons la même conception ambitieuse des exigences pour vos territoires dans ces domaines.

Les travaux du Grenelle de l'environnement auxquels vous avez largement contribué m'ont d'ailleurs donné l'occasion de démontrer fortement que vous étiez à la pointe de ce combat majeur du new deal écologique proposé par Nicolas SARKOZY à l'assemblée générale des Nations Unies.

J'ai d'ailleurs pour coutume de dire à M. BORLOO, le ministre de l'aménagement et du développement durable, que quelque part, lorsqu'il s'exprime, il s'exprime beaucoup pour 10 % du territoire national. Et grâce à chacune et chacun d'entre vous, je peux revendiquer de m'exprimer au nom de 90 % de ce territoire. Parce que 90 % de la biodiversité de notre pays, c'est chacune et chacun d'entre vous qui la représentez.

Si la France qui est présente sur trois océans, peut revendiquer de posséder sur son territoire national la plus grande partie de la biodiversité de la planète, c'est parce que chacune et chacun d'entre vous représentez

cela : 97 % de l'espace maritime français, 90 % de sa biodiversité, le troisième espace maritime au monde, c'est chacune et chacun d'entre vous ici qui l'incarnez. C'est cela la réalité.

Alors, à propos des déchets, j'ai souhaité démontrer qu'il y avait urgence à répondre à vos priorités, aux retards en termes d'infrastructures d'assainissement des eaux et de gestion des déchets, à votre souci de protéger votre environnement qui est votre principal atout. Tous les élus que j'ai rencontrés ont fait partager ce souci et vous l'avez exprimé encore aujourd'hui.

J'ai écouté, Monsieur le Président de l'Association des Maires de France, la synthèse que vous avez présentée. Bien évidemment, je n'y répondrai pas en détail.

Vous avez notamment évoqué le transport des déchets. Je veux préciser qu'il n'est pas autorisé par la réglementation européenne.

Vous avez évoqué les appareils de froid. C'est la même chose. Pour l'amiante par exemple, je vais demander un assouplissement de la règle communautaire pour vous permettre de traiter ces déchets. C'est d'ailleurs une action du plan vers un Outre-mer exemplaire, issue du Grenelle de l'environnement.

Oui, je veux aider vos communes et toutes les collectivités avec lesquelles nous partageons nos compétences – je dis bien compétences partagées, avec des statuts si différents selon les territoires – à mettre en œuvre rapidement des plans d'élimination des déchets. Il faudra ensuite que vous assumiez vous, élus, vos responsabilités pour la mise en place de tous les équipements structurants sur vos communes.

Ce qui s'est passé en Guadeloupe ne doit plus se reproduire. La résolution de la question des déchets dans ce département dépend pour l'essentiel de la mise en place d'une filière de traitement qui n'a que trop tardé. Et je le dis avec ma part de vérité, l'heure n'est plus aux polémiques. Il devient extrêmement urgent de résoudre cette question fondamentale. L'Etat, au travers de l'Office national des eaux et du milieu aquatique et des crédits européens, soutiendra les réalisations que vous aurez décidé de créer, que

ce soit pour ce département, ou pour tous les autres territoires.

Je mesure, à travers votre synthèse, une fois de plus l'inventivité, la créativité, le volontarisme de l'ensemble des maires que vous représentez. A nous de savoir mettre à votre disposition les outils nécessaires pour que vous puissiez mettre en oeuvre vos politiques.

En Polynésie française, dont je salue le président de l'association des maires en la personne de Gaston TONG SANG, un retard très important a été pris. Seules cinq communes sur quarante-huit disposent d'un réseau d'eau potable et trois communes d'un réseau d'assainissement, Bora Bora, Monsieur le Maire, Moréas et Puna'auia, ce qui engendre des problèmes de pollution inacceptables, notamment à Tahiti.

Concernant les déchets, si les Iles du Vent possèdent un dispositif de collecte et de traitement satisfaisant, tout ou presque reste à faire dans les autres archipels où seuls trois centres d'enfouissement techniques ont été réalisés à ce jour. Cette situation est inacceptable.

Et si je prends cet exemple, c'est pour vous dire que dans la diversité des statuts – départements, régions, intercommunalités, autonomie de la Polynésie ou de la Nouvelle Calédonie – je ne veux pas que l'on me dise : il y a autonomie, donc l'Etat n'a pas son rôle à jouer.

Quand un maire est confronté à une difficulté, l'Etat doit, même au-delà de certaines de ses compétences, savoir accompagner chacun, je dis bien accompagner sans faire d'ingérence mais accompagner et apporter des moyens complémentaires qui, quelquefois, peuvent permettre à un maire de prendre l'initiative là où il se sent souvent bien seul face à une collectivité territoriale qui ne répond pas toujours à son attente. Simplement aussi parce que celle-ci ne dispose pas forcément de tous les moyens pour accompagner là où il le faudrait les communes.

Voilà pourquoi ce sont des sujets que je veux à l'avenir aborder avec chacune et chacun d'entre vous, quelle que soit la diversité de nos Outre-mer, sans le moindre tabou. Et, en prenant cet exemple encore une fois, si j'ai immédiatement dégagé une enveloppe de quinze millions d'euros pour lancer le programme d'assainissement de la ville de Papeete, commune où le besoin est le plus urgent et le projet le plus avancé, c'est parce que je ne pouvais pas continuer à me contenter de me dire que ce n'est pas de la responsabilité de l'Etat. Je ne veux pas avoir cette vision individualiste et égoïste. Je veux apporter mon partenariat le plus loyal possible, chaque fois que ce sera nécessaire pour accompagner un territoire, pour

accompagner une collectivité et d'abord pour accompagner chaque commune.

Avec le futur contrat de projet, l'Etat en partenariat avec la Polynésie va faire un effort financier considérable pour aider vos communes à assumer leurs nouvelles compétences issues de la loi organique de février 2004.

Je veux dire aussi aux maires de Nouvelle Calédonie que l'Etat est attentif aux enjeux environnementaux qui sont les leurs. Je sais que les besoins de vos communes et de vos administrés sont grands. L'accès à la ressource d'eau potable pour toutes les familles, pour des raisons évidentes d'hygiène et de salubrité, la mise en place de réseaux d'assainissement des eaux usées pour les mêmes raisons sont des questions essentielles.

C'est d'ailleurs pour cette raison que l'Etat a fait le choix de signer directement avec vous des contrats de développement, notamment en matière d'assainissement, d'adduction d'eau potable ou de gestion de déchets. L'Etat assumera sa part de responsabilité, je le dis à chacun ici, en matière de fonds intercommunal de péréquation afin que vous puissiez bénéficier d'une enveloppe plus importante, conforme à vos missions et à vos projets.

Vous le voyez, dans toutes les collectivités, quel que soit leur statut, je veux que l'Etat soit présent pour vous aider dans l'exercice de cette lourde responsabilité qu'est le traitement des déchets. Mon objectif est de parvenir dans l'ensemble de vos régions à la résorption des déchets existants et leur élimination au plus tard à l'horizon de 2020. Je prends l'engagement devant vous que nous relèverons ce défi ensemble. J'en fais une question d'éthique car elle détermine non seulement la qualité de vie de nos compatriotes mais aussi la préservation de votre patrimoine naturel exceptionnel.

Autres préoccupations environnementales – je sais qu'elles sont partagées par une grande majorité d'entre vous bien qu'elles soient très différentes selon les régions : aux Antilles, je me suis engagé très fortement pour apporter toutes les réponses possibles sur la question de l'utilisation du chlordécone. Je le dis très solennellement ici, je veux que justice soit faite pour rétablir la vérité entre les communications excessives qui ont fait un tort considérable en effrayant les citoyens, en portant atteinte à toutes les

productions y compris et surtout celles de qualité, et la réalité des faits.

Une fois semée la confusion dans les esprits, les excuses ne sont apparues qu'en filigrane. Je veux plus de transparence. J'ai demandé aussi le renforcement des contrôles et en même temps je veux vous garantir qu'entre la santé et l'économie, je ne tergiverserai jamais. Mon devoir est de dire que les Antilles sont belles et qu'elles ont des produits de qualité, tout en travaillant au développement d'une nouvelle agriculture.

En Guyane, vous avez manifesté le souci profond de préserver votre biodiversité. Un premier résultat significatif a été obtenu dans les actions entreprises pour protéger les ressources et l'environnement. Un plan d'accompagnement du parc d'Amazonie doté de 65 millions d'euros a été élaboré. Les cinq communes concernées l'ont signé. Et les ultimes négociations avec le Conseil général sont en cours pour l'adoption définitive de ce plan. Des actions de vive force ont été aussi entreprises pour lutter contre la pêche illégale dans les eaux territoriales de la Guyane, pour faire cesser le pillage de vos ressources halieutiques. Ces actions commencent à porter leurs fruits et nous ne baisserons pas la garde.

Au cas particulier des dossiers miniers, je vous indique qu'à la suite du Grenelle de l'environnement, l'envoi d'une mission d'expertise complémentaire sur le projet minier Cambior et que j'avais d'ailleurs proposée, a été retenue. J'ai formulé au ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, mes propositions pour la composition de cette mission. Celle-ci se compose de représentants de l'Inspection générale de l'administration, de l'Inspection générale de l'environnement et du Conseil général des mines. Conformément à mes engagements, elle associera également les scientifiques référents qui m'ont été proposés par les ONG.

A Mayotte aussi, la création d'un parc naturel marin a été acceptée. J'ai lancé aussi un processus d'adoption de plan d'aménagement et de développement durable.

Et puis enfin, vous avez évoqué le dossier des énergies renouvelables. Merci pour votre synthèse. Merci pour la contribution que vient de nous apporter Anne HIDALGO.

Président moi-même d'un grand département où c'est un enjeu majeur aussi, j'essaie de puiser quelquefois dans les exemples tout à fait exceptionnels qui sont

développés en Outre-mer. Comment la France ne pourrait-elle pas bâtir à travers ses Outre-mer le meilleur exemple que nous puissions fournir en matière d'énergie renouvelable ?

Je veux dire que quand on dispose des ressources océaniques, quand on recèle les ressources du vent, du soleil, de la biomasse, de la bio agriculture, de la canne à sucre, comme aux Antilles ou à la Réunion où j'ai vu déjà ce que l'on a su tirer comme parti pour produire un certain nombre d'énergies, capables de limiter déjà en grande partie la consommation d'énergies fossiles, vous êtes pour la France un laboratoire tout à fait exceptionnel.

Je veux saluer les immenses initiatives qui ont déjà été prises par un grand nombre d'entre vous, parce que l'exemple que vous offrez sur un certain nombre de territoires démontre que c'est vraiment par les Outre-mer que la France peut être, aux yeux de la planète, un modèle de développement durable d'exception. Je suis convaincu que d'ici à quelques années, un certain nombre de vos îles, un certain nombre de vos archipels pourront démontrer leur capacité d'être au plan énergétique tout à fait autonomes.

D'ailleurs, je veux citer et saluer l'exemple de la Réunion qui, dans le cadre de la préparation de mon dossier sur la loi de programme et des zones franches globales, m'a déposé un dossier pour faire des énergies renouvelables un secteur prioritaire et faire de la Réunion tout simplement une île verte à 100 % autonome.

Aujourd'hui, nous pouvons arriver à cette autonomie énergétique des collectivités d'Outre-mer grâce à la maîtrise des consommations et à l'utilisation de ces énergies renouvelables à hauteur de 50 % dans certains de vos territoires. Aujourd'hui, 30 % à Mayotte de ces consommations à l'horizon de 2020 sont possibles. En Guadeloupe, ce taux est déjà de 16 %, en Guyane de 18 %, à la Réunion dont je citais l'exemple et qui est sans doute aujourd'hui le territoire le plus exemplaire à cet égard, 36 %.

Je veux rendre hommage à tous les acteurs élus, économiques, sociaux de la Réunion qui se sont saisis de ce dossier et qui peuvent faire exemple. Je veux saluer aussi des initiatives que j'ai vues sur les ressources océaniques comme en Polynésie à Bora Bora, mon cher Gaston ; quand on va visiter cet Intercontinental sur ta formidable commune, où le directeur américain est allé chercher à huit cents

mètres de fond dans l'océan des eaux à 3° pour assurer la climatisation de l'ensemble de son hôtel et récupérer ensuite les eaux pour les réinjecter dans ses traitements de thalassothérapie pour sa clientèle. Economie sur la facture : 560.000 euros par an ; c'est-à-dire qu'une seule entreprise démontre qu'elle est capable de diminuer de 60 % son coût énergétique, simplement avec les ressources océaniques.

Ce qui est possible pour une entreprise, ne serait pas possible pour un territoire dans sa totalité ? Eh bien, je dis que cela est possible et que grâce à l'imagination et à la créativité qui sont les vôtres, je crois que demain ce sont, dans la diversité de toutes ces offres, autant de politiques que l'on pourra mettre en œuvre, pour autant que l'Etat soit à vos côtés pour vous donner les outils nécessaires. Vous demandez, je le sais, pour beaucoup d'entre vous, simplement quelques moyens. Pour le reste, je sais que vous êtes capables de faire.

Je veux aussi que nous puissions développer chez vous les pôles de compétitivité français à dimension mondiale les plus performants dans ces domaines. C'est ainsi que j'ai labellisé en Guadeloupe le pôle synergie qui est issu de la géothermie, qu'à la Réunion après la labellisation en tant que ministre de l'aménagement du territoire il y a deux ans sur la filière agro alimentaire du pôle Qualitropic, je viens de labelliser le pôle sur la filière solaire qui est déjà en pointe et ce sera cet autre pôle qui va dynamiser la recherche avec le dépôt de brevets et le commerce de nouvelles solutions performantes.

En Guyane, c'est un pôle santé tropicale qui a été créé, axé sur la médecine d'urgence, la prévention et la lutte épidémiologique. Quand on sait qu'avec toute leur biodiversité, ce sont les Outre-mer qui renferment toutes les molécules ou toutes les énergies naturelles en même temps que toutes les ressources humaines nécessaires, il est de notre devoir de faire de ces territoires les vitrines de nos savoir faire et de l'excellence de notre pays.

Pour terminer, je ne veux pas passer sous silence, puisque j'ai l'opportunité de vous rencontrer, notre programme de développement économique au service de l'Outre-mer, puisque c'est cette même logique de développement qui m'anime lorsque je travaille à la mise en place des zones franches globales d'activité.

Elles vont couvrir sur quelques secteurs porteurs l'ensemble des départements concernés. Ce projet

verra le jour au premier semestre 2008 dans la loi de programme que je suis en train de finaliser mais sa mise en place ne pourra se faire sans votre engagement tant en amont pour la définition des objectifs qu'en aval pour leur mise en œuvre.

Votre impulsion sur le terrain, tant à la Martinique, en Guadeloupe, à la Réunion, qu'en Guyane sera indispensable pour associer tous les acteurs économiques potentiels et même l'ensemble de nos compatriotes.

Mes chers amis, oui, nous avons de grands projets à partager. Ma feuille de route est dans la droite ligne du programme du président de la République et mon engagement est sans faille.

L'attachement que je porte à la concrétisation de ces projets s'est approfondi d'ailleurs au fil de mes déplacements et de mes rencontres avec chacune et chacun d'entre vous. L'axe essentiel de cette feuille de route, je viens de la tracer avec vous, c'est le développement qui préserve l'environnement. C'est le développement qui crée la richesse. Mais c'est aussi le développement qui réduit les inégalités sociales et qui donne à chacun sa chance.

Une politique, ce n'est pas qu'un programme, une série d'actions. C'est avant tout la considération qui doit être portée à tous nos concitoyens d'Outre-mer. C'est pourquoi j'ai estimé que la première de mes tâches était d'aller à la rencontre de tout cela. Je suis allé les écouter, leur parler, leur dire ma part de vérité. Même si je peux parfois ne pas savoir, même si je peux me tromper, il y a une chose dont je vous demande de ne jamais douter. Mon premier souci, mon souci de tous les instants, c'est la dimension humaine et sociale de notre politique.

En matière sociale, chacun sait quels sont les enjeux en Outre-mer. Chacun sait aussi le sens du pacte républicain voulu par le président de la République qui est fondé sur la confiance et sur le respect, sur la liberté et la diversité mais aussi sur le développement et surtout sur la solidarité. Ces mots ont un sens profond pour vous, je le sais. C'est pour cela que mon action dans le domaine social Outre-mer est fondée sur une solidarité active et une égalité des chances réelles. Il faut substituer la logique de développement économique et social à une logique d'assistanat systématique.

Vous le savez mieux que quiconque, vous qui êtes les premiers interlocuteurs de nos concitoyens, lorsqu'ils

doivent affronter une difficulté, trouver un emploi, un logement, une structure d'accueil pour un parent âgé ou handicapé... sur toutes ces difficultés soyez assurés de ma conviction profonde qu'il ne peut pas y avoir de progrès économique et social sans une solidarité infaillible de l'Etat et cela est encore plus vrai en Outre Mer.

Cette nouvelle logique fonde l'effort de l'Etat en matière d'emploi car il ne peut y avoir de développement économique sans un soutien décisif en la matière. Je sais parfaitement que vous êtes en droit d'attendre une politique forte de l'Etat pour accompagner les demandeurs d'emploi. Je veux tout d'abord dire qu'il existe encore un décalage inacceptable avec la métropole même si une baisse du taux de chômage est enregistrée depuis cinq ans. L'écart avec la moyenne nationale demeure toujours trop élevé : 19,6 % de la population active des départements d'Outre-mer contre 8,4 % en métropole en juin 2007.

A titre d'exemple, en Guadeloupe, 27,3 % de la population active ne trouve pas de travail. C'est intolérable.

Les politiques publiques qui accompagnent l'emploi ne peuvent pas être la seule réponse à cette question. L'économie doit elle-même développer des richesses et donc, au final, de l'emploi. L'enjeu fondamental est de donner à ces économies une forme d'autonomie, une plus grande capacité de développement par elles-mêmes.

Le résultat de cette politique est déjà tangible. Le chômage a tendance à diminuer dans des proportions sensibles, passant de 24,6 à 20,7 % entre décembre 2002 et décembre 2006. Mieux encore, l'emploi progresse beaucoup plus vite au cours de la même période dans les départements d'Outre-mer, avec plus 18,6 % d'emplois créés, qu'en métropole (seulement 3 %).

Un mot sur les contrats aidés car je sais qu'ils vous préoccupent. Ils étaient pour l'essentiel mis en oeuvre jusqu'en 2007 par le ministère chargé de l'Outre-mer. Ils le seront dans les mêmes conditions, je m'y engage, désormais, par le ministère chargé de l'emploi. Mais je resterai particulièrement attentif aux choix qui seront opérés et plus précisément à la prise en compte des spécificités ultra marines.

D'ailleurs, le budget pour 2008 en est un signe fort avec un programme emploi en augmentation de 6 % des crédits. La loi de programme que nous préparons s'inscrit dans la continuité de ce budget et notre action

pour le développement économique, pour la lutte contre le chômage, pour l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes également.

Sur le logement, cette nouvelle logique fonde également l'effort de l'Etat. Dans le prolongement de la première conférence nationale du logement Outre-mer en février 2007, je veux mettre en oeuvre un programme fort en matière de logement social. Pour cette raison, en 2008 les crédits de la mission affectés au logement social sont en hausse de 14 %. Ils passent de 175 millions d'euros à 200 millions d'euros. Après l'effort exceptionnel accompli en 2007 pour solder les dettes importantes accumulées sur la LBU, ce nouvel effort est révélateur de l'attention portée à ce sujet essentiel en termes d'égalité des chances.

Cette loi de programme pour l'Outre-mer comportera aussi un volet consacré au logement social destiné à mobiliser davantage le foncier. Je sais que la préoccupation des maires pour le logement n'est pas tant le financement du logement lui-même que la capacité à maîtriser le foncier. C'est la raison pour laquelle je prévois des dispositions destinées à vous apporter les moyens de régler les difficultés liées notamment aux indivisions ou de disposer de davantage de foncier à aménager.

En Guadeloupe, des milliers de familles attendent un logement. La Martinique construit à peine 250 logements sociaux par an alors qu'il en faudrait quatre fois plus, sans compter les 7.000 foyers qui ont payé un lourd tribut au cyclone Dean et pour lesquels j'ai pu mettre en oeuvre très rapidement la solidarité de l'Etat grâce à votre participation active.

On m'a indiqué que, ce matin, on avait évoqué le délai pour prendre l'arrêté de catastrophe naturelle pour les communes sinistrées par le cyclone Dean en Martinique et en Guadeloupe. Je veux vous dire que cet arrêté a été pris pour la totalité des communes de la Martinique et de la Guadeloupe dans un délai de moins de deux mois, là où il faut en général un à deux ans, sans compter que c'est la première fois dans notre histoire que nous prenons un arrêté de catastrophe naturelle pour la totalité des communes d'un département, qu'il soit de métropole ou d'Outre-mer. Je voulais le préciser à cette occasion.

J'ai vu toutes ces situations de précarité, toutes ces expressions de désespoir sur le visage de ces hommes et de ces femmes qui ne peuvent offrir à leur

famille un cadre de vie décent, un cadre de vie pour s'aimer et faire grandir leurs enfants dans la dignité ; car le logement, c'est plus qu'un toit, c'est une condition indispensable à l'épanouissement personnel, affectif et c'est l'une des clefs de la réussite.

Et vous Mesdames et Messieurs les maires, qui êtes tous les jours sur le terrain auprès de nos concitoyens, vous êtes ce maillon essentiel pour la mise en oeuvre de ces politiques de solidarité.

Enfin, je veux développer notre politique tournée vers la continuité territoriale, gage majeur de la cohésion sociale tant en termes de transport qu'en termes d'accès aux réseaux de communication. La desserte aérienne est vitale pour le désenclavement des territoires. Je connais vos besoins, je sais combien ils sont urgents. Ils sont importants et urgents autant pour les petites dessertes à l'intérieur d'un territoire, et je pense à l'amélioration de plusieurs aérodromes, comme le plus petit de Guyane, comme les dessertes à dimension interrégionale ou internationale comme celui de Mayotte ou encore l'éventualité de l'implantation d'un grand aéroport régional aux Marquises parce qu'il en va aussi de votre développement économique et de votre situation de désenclavement.

L'accroissement de l'offre des sièges, le passeport mobilité, les congés bonifiés sont aussi des sujets qui mobilisent activement mes services.

Je sais que les questions d'accès des Ultra-marins à Internet haut débit, à la téléphonie mobile, à la télévision numérique terrestre sont au coeur des aspirations de vos concitoyens. Elles font partie de mes priorités. Un projet de câble devant relier la Polynésie à Hawaï est également à l'étude.

En Guyane, un projet de deuxième câble est examiné afin de contribuer à la baisse des prix, à la sécurisation.

A Mayotte, le projet ISI devrait voir le jour fin 2009 et en matière de tarifs sur les mobiles, les opérateurs ont déjà mis en place, à ma demande, des baisses entre 25 et 50 % pour les usagers qui se déplacent hors de leur département sans attendre l'adoption définitive de la loi par l'Assemblée nationale et par le Sénat.

Sur ce sujet du désenclavement, je veux absolument dire un mot particulier aux élus de Saint-Pierre et Miquelon. Je veux leur dire que nous explorons toutes les voies pouvant permettre d'agir sur les handicaps liés à leur isolement. Un accord de coopération franco-canadien sur l'exploration et l'exploitation des champs

d'hydrocarbures transfrontaliers vient d'être signé. Le contrat de développement 2007-2013 signé le 8 juin 2007 entre l'Etat et la collectivité comprend d'ailleurs un volet spécifique à cette action de coopération, condition majeure du désenclavement de l'archipel.

Voilà ce que je souhaitais vous dire à cette occasion. J'aurais tant d'autres sujets à évoquer sur la sécurité, sur l'immigration, autant de sujets que j'ai l'occasion d'évoquer dans chacun de mes déplacements.

Je veux dire que j'ai demandé aux préfets, lors de la négociation des contrats de projet 2007-2008, signés cette année avec les régions d'Outre-mer, d'accorder une attention particulière à la question des politiques d'aménagement urbain. Le secrétariat d'Etat à l'Outre-mer(y contribuera à hauteur de 87 millions d'euros au cours des sept prochaines années, 22 en Guadeloupe, 15 en Martinique, 15 à la Réunion et 35 en Guyane.

Voilà, mes chers amis, au terme de ce bref tour d'horizon, vous l'aurez compris, vous pouvez compter sur moi, sur mon engagement comme je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous.

Je veux terminer en vous disant que, lorsque l'on partage avec ces maires à la frontière du Maroni ou du Kamopi ou de l'Oyapock, lorsque l'on mesure cet accueil par ce maire amérindien ceint de son écharpe tricolore, lorsque l'on mesure le chant de la Marseillaise par ces enfants de Futuna qui n'avaient pas vu un ministre depuis je ne sais combien de temps, et qui vous disent avec leur coeur : monsieur le ministre, vous qui rendez visite à notre petite île perdue au milieu du Pacifique alors que cela fait si longtemps que l'on n'a pas vu un représentant d'un gouvernement, prenez le temps de venir visiter notre petite école pour venir voir les ordinateurs qu'il nous manque, les livres qu'il nous manque.

Ou là-bas encore à Wallis, cet hôpital où j'ai vu ces infirmières qui n'avaient pas toutes une blouse blanche fournie par le ministère de la santé. Ou encore là-bas, tant de manques, que ce soit dans l'océan Indien, dans la Caraïbe, dans les Antilles où il y a tant de besoins et où en même temps on a ce sentiment d'isolement parce que l'on a l'impression que l'on est si loin, eh bien je veux essayer de rompre une partie de cette fracture.

Vous pouvez vous dire au fond de vous-mêmes : après tout, c'est un discours de plus, il est comme les autres, on en a entendu d'autres avant lui, on en entendra d'autres après. Je vous demande

simplement de croire que ce que je fais, je le fais avec mon coeur et ma passion parce que je crois que vous représentez cette exception française, parce que je crois que les Outre-mer représentent plus que d'autres ce message universel qui est insufflé à l'ensemble de notre République, parce que je crois que là où il y a tant d'égoïsme, tant d'individualisme, là où pendant tant d'années, vingt ou trente ans dans notre pays, que ce soit des gouvernements de gauche ou de droite, on a créé cette fracture entre le politique et l'acteur de terrain que vous représentez, au point de dégoûter un certain nombre de nos électeurs qui n'allaient même plus voter ou qui, lorsqu'ils y allaient, votaient pour les extrêmes ou étaient tentés quelquefois par l'indépendantisme.

Parce que je crois que quelque part on a besoin de réconcilier chacun de nos administrés et de nos compatriotes avec toute la noblesse de l'action politique, nous avons un devoir de rompre avec les politiques d'égalitarisme. Ce mot égalité qui est inscrit au fronton de chacune de vos mairies et que l'on a confondu pendant tant d'année avec le mot égalitarisme qui consiste à dire : on donne la même chose à tout le monde, qu'il soit pauvre ou qu'il soit riche, qu'il soit sur des territoires isolés ou sur des territoires qui, au coeur d'un arrondissement de Paris, bénéficient de tous les services publics.

Eh bien, pour moi le mot égalité au fronton de vos mairies, cela doit se traduire par le mot équité. Et pour moi, l'équité c'est donner plus à ceux qui ont moins. Ce

doit être cela, l'exigence de l'Etat ; donner plus à ceux qui sont les plus éloignés, donner plus à ceux qui ont le moins de services publics, donner plus à ceux qui sont les plus pauvres et les moins favorisés de la République pour que l'on en fasse enfin cette terre de référence et cette excellence. On ne peut pas passer son temps à dire que l'on veut faire de nos Outre-mer une vitrine de la compétitivité de la France et en même temps, quand il s'agit d'exprimer réellement notre solidarité et ses politiques de justice et d'équité, ne pas transformer les paroles en de véritables actes.

La détermination qui est la mienne aux côtés du président de la République, parce que c'est sa détermination, sera de tous les instants. Je vous demande en ce moment précis où nous nous rencontrons et où nous pouvons nous regarder ensemble, droit dans les yeux, d'essayer de me faire confiance. J'essaierai d'y donner en tout cas le meilleur de moi-même. J'essaierai d'être surtout modestement à votre écoute parce que sans nul doute, pour chacun de nos concitoyens des Outre-mer, vous êtes d'abord l'homme ou la femme qui représentez le plus à leurs yeux, et donc c'est sur vous que les politiques de notre pays doivent s'appuyer avant toute chose.

Du fond de coeur, merci pour tous ces défis qu'il nous appartient désormais de relever pour nos Outre-mer et pour la France.